

Amicale des Déportés
Résistants Patriotes et
Familles de Disparus de
Buchenwald - Dora et
Commandos dépendants

BUCHENWALD DORA

Rédaction - Administration
Permanence de l'Amicale
10, Rue Leroux, PARIS-16^e
Téléphone : KLÉber 84-05

NON! AUX ACCORDS DE LONDRES FAISONS CONNAITRE NOTRE VOLONTE

Cher Ami,

Ne pensez-vous pas que, dans le moment très grave où le gouvernement voudrait imposer le réarmement allemand avec la reconstitution d'une Wehrmacht encore plus puissante que celle que nous avons subie, nous nous devons, comme anciens déportés, de faire connaître notre volonté ?

L'immense danger que représentent les éléments épris de revanche d'une partie de l'Allemagne est pour nous, qui avons tant souffert dans les camps de déportation, encore plus sensible que pour tous les autres Français. Il semble invraisemblable qu'un gouvernement cherche, par les accords de Londres, à donner aux anciens nazis, aux généraux qui ont mis la France à feu et à sang une nouvelle armée qui, un jour ou l'autre, se retournera contre notre pays et fera envoyer dans de nouveaux camps de concentration ceux qui seraient, comme dans les années de 1940-1944, les défenseurs du sol natal.

Et pourtant, c'est ainsi ! C'est si vrai que, le 14 décembre, l'Assemblée Nationale doit se prononcer contre ou pour les accords de Londres.

Pour vous, pour tous les anciens déportés, le choix est fait : nous sommes contre les accords de Londres, contre tout réarmement de l'Allemagne militariste, sous quelque forme qu'il soit



Pour ne plus revoir ça !

présenté. Nous sommes pour les solutions pacifiques, pour le règlement pacifique de la question allemande, pour l'entente entre tous les pays d'Europe pour sauver la Paix.

Il reste que nos députés, ceux que nous avons élus ignorent quelquefois notre sentiment. Le but de cette lettre est de faire savoir à ceux de nos députés qui n'ont pas encore tenu compte de notre volonté que nous ne voulons à aucun prix d'une nouvelle Wehrmacht, même déguisée sous un autre nom.

Nous vous demandons donc instamment de faire connaître à ceux de ces élus qui seraient

encore tentés de voter pour les accords de Londres, votre propre volonté, et de leur envoyer le bulletin ci-dessous, en faisant suivre votre signature de celles du plus grand nombre de personnes possible. Serait-ce beaucoup vous demander que de reproduire ce bulletin et de l'envoyer sans tarder à tous les députés de votre département ou de votre secteur que vous jugerez susceptibles d'être atteints par cet appel ? Nous sommes persuadés que vous vous mettrez de grand cœur à cette tâche sacrée, dont le seul but est de préserver notre pays, nos familles, d'une nouvelle et terrible invasion.

En vous remerciant, nous vous adressons, cher Ami, nos sentiments bien cordiaux.

L'Amicale
de Buchenwald-Dora.

Monsieur le Député,

Je m'oppose au réarmement de l'Allemagne militariste sous quelque forme que ce soit, et vous prie de tenir compte de la volonté unanime de tous les Français en votant contre les accords de Londres.

....., ancien de Buchenwald-Dora.

Signatures :

A PROPOS du Prochain Congrès de l'Amicale

En juin 1953, se tenait à Tours le 3^e Congrès de notre Amicale. Ce Congrès, auquel participèrent de nombreux délégués de l'Indre-et-Loire, de la Région Parisienne, de l'Ouest et du Centre de la France, permit un fructueux échange de vues entre les délégués ; la seconde journée fut clôturée par un repas amical et par l'élection du nouveau Bureau avec, à sa tête, nos amis le colonel Manhès comme président, Marcel Paul, Maurice Jattefaux, le docteur Rousset et le général de La Morlais comme vice-présidents et Robert Darsonville comme secrétaire général.

D'après nos statuts, le Congrès de l'Amicale de Buchenwald doit se tenir tous les deux ans. C'est donc en 1955 que s'ouvrira le prochain. L'activité de l'Amicale de 1953 à 1955 fera l'objet d'un rapport détaillé, et nous comptons sur la présence de délégués des régions les plus diverses, anciens déportés et familles de disparus de Buchenwald, Dora et commandos, pour avoir le tableau le plus complet possible de l'activité de ces régions.

Dès maintenant, nous semble-t-il, il serait heureux que nos amis réfléchissent à ce que sera leur apport au Congrès, mettent au point les suggestions qu'ils auront à y faire, pensent à y envoyer des délégués en envisageant leur déplacement et leur financement, réunissent jusqu'à cette date les observations et les critiques qu'ils peuvent avoir à formuler sur les pèlerinages, sur le Bulletin de l'Amicale, sur l'aide apportée par l'Amicale à la solution des cas les plus divers, sur la position de l'Amicale vis-à-vis du réarmement de l'Allemagne militariste, etc...

Pèlerinage à Buchenwald en Avril 1955

Comme dans les années passées, nous irons à Buchenwald en avril 1955. Nous irons nombreux parce que ce sera le 10^e anniversaire de la fin des souffrances subies là-bas par des milliers d'êtres humains. Nous irons aussi pour honorer la mémoire de ceux qui y sont restés et dont nous perpétons pieusement le souvenir. Nous irons enfin parce que la route qui conduit vers ce Haut-Lieu est aussi un chemin vers l'amitié entre les peuples. A quoi servirait de pleurer les morts si nous ne faisons rien pour empêcher les hécatombes ?

En avril 1954, plus d'un millier de Français, anciens du Camp, veuves, orphelins, vieux parents, frères, sœurs ou amis des disparus se retrouvèrent sur la colline

Nous ne pouvons encore aujourd'hui indiquer la date exacte — vraisemblablement vers la Pentecôte — ni le lieu où se tiendra le Congrès. Cependant, le Secrétariat de l'Amicale pense que les deux journées du Congrès doivent être consacrées, partie aux discussions sérieuses, aux propositions des délégués et à l'élection du nouveau Bureau, partie à tout un côté attractif, promenade en car, visite de musées, de caves, etc..., se terminant par le traditionnel banquet qui, dans la chaleur des toasts, resserre encore davantage les liens de fraternelle camaraderie qui existent entre nous et conclut sur une note de confiance et d'espoir.

Que d'ici le Congrès chacun songe à y apporter sa contribution, et notre Amicale en sortira, dans chaque région de France, encore renforcée et toujours plus apte à être l'expression vivante et agissante des familles et des déportés de Buchenwald-Dora.

de l'Ettersberg avec d'autres pèlerins venus par dizaines de milliers de Belgique, de Hollande, du Danemark, du Luxembourg, d'Italie, de Norvège, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Hongrie, d'Union Soviétique et d'Allemagne.

Venus de tous les coins d'Europe, parlant des langues différentes, ces milliers d'hommes et de femmes réunis dans les vestiges du paysage buchenwaldien, sous un pâle soleil et dans le vent, étaient animés d'une volonté commune : « Plus jamais ça. » Ils n'avaient pas besoin de se parler pour se comprendre. Ils savaient pourquoi ils étaient là au milieu de ces pierres, de ces ruines, de ces chemins et de ces arbres témoins de tant de misères, de souffrances, de lentes agonies et de morts brutales. Ils étaient là pour se dire : « Paix entre nous. Amitié entre les peuples ».

Ainsi, Buchenwald est devenu un de ces lieux où la volonté de paix et d'amitié entre les peuples se fortifie. On revient de Buchenwald confiant en l'avenir et l'on se dit : « Nous ne sommes pas seuls ; il y a dans le monde des millions de braves gens qui ont souffert comme nous, qui sont animés comme nous d'une grande volonté de paix. »

Or, cette confiance qui monte, il faut qu'elle grandisse encore,

jusqu'à devenir invincible. C'est pourquoi nous irons là-bas en avril 1955 plus nombreux encore qu'en avril 1954.

Que ceux qui désirent se rendre à Buchenwald au prochain pèlerinage y pensent dès maintenant : congés à obtenir, passeports, billets verts pour la visite aux tombes, etc... Certaines formalités demandent beaucoup de temps ; il est arrivé souvent les années précédentes que des pèlerins n'ont pu partir parce que pris de court pour l'obtention des pièces indispensables.

Notre Amicale se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant les démarches à accomplir et pour transmettre les inscriptions au Comité d'organisation du pèlerinage avec lequel elle est en relations constantes. Ne tardez pas à prendre vos dispositions. Si deux trains ne suffisent pas, le Comité est disposé à en fréter trois ou quatre, mais pour cela il faut que les inscriptions soient nombreuses et connues à l'avance.

Ce serait hautement honorer la mémoire de nos morts et bien travailler pour l'amitié entre les peuples si deux mille pèlerins français se rendaient à Buchenwald pour le 10^e anniversaire de la Libération des Camps en avril prochain.

La carte 1955

Dans quelques semaines, nous mettrons en circulation notre carte 1955, qui s'inspirera, dans sa présentation, du fait que 1955 sera l'année du 10^e anniversaire de la Libération des Camps.

Cette carte sera envoyée à chacune des adresses que nous possédons, tant en ce qui concerne les rescapés de Buchenwald-Dora que les familles de nos disparus. Nous prions chacun de nos amis de lui faire bon accueil.

Le nombre d'adhésions que nous recevons montrera, à n'en pas douter, que de plus en plus seront nombreux ceux qui, se groupant dans notre Amicale, entendent former une association importante, compacte, serrée autour des noms de Buchenwald, de Dora et des commandos qui en dépendaient. Le souvenir des souffrances passées en commun — et qui de nous peut avoir oublié les longues heures d'attente sur la place d'appel, les privations de toutes sortes, la menace du crématoire, les horreurs des marches d'évacuation ? — ce souvenir est tel que nous sommes vraiment d'une même famille. Mais il y a le présent : la carte de déporté non encore obtenue pour beaucoup, la santé qui s'affaiblit, la pension à laquelle nous avons droit, la situation difficile des vieux parents, des veuves et des orphelins ; il y a cette menace d'une nouvelle armée hitlérienne et la perspective, si notre action n'était pas assez vigoureuse, d'une nouvelle guerre et de nouveaux camps de la mort.

C'est pour tout cela que les déportés se sentent tellement au coude à coude, et la carte de notre Amicale, pour ce qui concerne Buchenwald et ses 162 commandos, c'est le trait d'union de nos souvenirs, de nos luttes et de nos espoirs.

En inscrivant sur le mandat-carte qui sera joint à la nouvelle carte les 200 francs que représente l'adhésion, nos amis feront, en même temps, le geste qui nous permettra de faire vivre l'Amicale, leur Amicale.

Merci à tous, en souhaitant à chacun une bonne fin d'année, une santé aussi bonne que possible et une heureuse année 1955.

NON!
AUX ACCORDS
DE LONDRES

LE BANQUET DE LA RÉGION PARISIENNE

Nous avons cherché, pour réaliser ce banquet où vont se retrouver de nombreux amis, à concilier un certain nombre de conditions : une salle suffisamment vaste, un cadre agréable, un menu choisi et, disons-le très franchement, un prix qui soit abordable à tous.

C'est dans ces dispositions d'esprit que nous vous proposons de venir le **DIMANCHE 23 JANVIER 1955**, à midi et demie, au Restaurant de « La Belle Gabrielle », 15, quai Gallieni, à Suresnes (Pont de Suresnes).

Prendre au métro Pont-Neuilly le 144, ou bien, après avoir traversé le pont, le 175. Dans les deux cas, descendre au Pont de Suresnes.

Voici le menu que nous avons arrêté pour vous :

La Charcuterie fine
La Limande - Sole Meunière
La Noix de veau rôtie
ou
L'Epaule de mouton rôti
Les Pommes gaufrettes
Le Plateau de fromages
La Tarte du Chef
ou Le Savarin
Le Café
1/4 de vin blanc et 1/2 bouteille de vin rouge par personne

Le tout, service et serviette de table compris, pour 650 francs par personne.

Nous serions heureux que nos amis de Paris, de la Seine, de la Seine-et-Oise viennent très nombreux à ce banquet d'un caractère familial, d'où toute solennité sera

bannie, avec ceux qui leur sont chers, leurs familles, leurs amis. Une franche camaraderie sera la règle générale. On se retrouvera entre camarades du Camp, on échangera des souvenirs, on se racontera des histoires, on boira (car il y aura, dans un coin de la salle, un bar bien approvisionné) aux meilleurs jours que nous ferons, et on emportera un excellent souvenir de cette journée.

Bien entendu, vous y trouverez la Carte de l'Amicale pour 1955, des photos des derniers pèlerinages, des numéros de nos différents Bulletins.

Ne tardez pas à nous envoyer votre adhésion pour ce banquet. Il vous suffira de nous adresser un mandat à notre compte chèque postal Paris 10.250-79, en indiquant au dos : « BANQUET 23 JANVIER à raison de 650 francs par personne ».

SOUVIENS - TOI...

Quelques dates, parmi tant d'autres, dans l'histoire de Buchenwald (période juin-décembre).

17 juin 1943 : arrivée des « 14.000 ».

6 août 1944 : arrivée du convoi venant du camp de Saint-Sulpice (Haute-Garonne).

17 et 20 août 1944 : arrivée des deux derniers convois venant de France. Au total : 3.000 Français dont beaucoup ne sont pas revenus.

18 août 1944 : Ernst Thaelmann est assassiné par les S.S.

24 août 1944 : bombardement de Buchenwald ; des centaines de S.S. tués, mais hélas aussi, de détenus se trouvant hors du camp. Parmi eux, Roger LECLUSE et Alexandre AMEUILLE, deux ouvriers parisiens, résistants de la première heure, tués le jour même où se libérait Paris, capitale de la France.

Septembre 1944 : par suite de la destruction des usines, de nombreux détenus partent en transport ; parmi eux, plus de 2.000 Français.

2 septembre 1944 : l'appel se fait sur la grande place, sous une pluie diluvienne qui dure quatre heures.

Octobre 1943 : arrivée des « 30.000 ».

Octobre 1944 : les départs en transports continuent. Le nombre des Français dans le camp tombe à moins de 5.000. Importante activité clandestine : la Brigade Française d'Action Libératrice est réorganisée, et de nouveaux cadres doivent être désignés pour combler les postes devenus vacants par suite des départs en transports.

16 décembre 1943 : arrivée des « 38.000 » ; le convoi monte pieds nus dans la neige les 8 kilomètres qui séparent Weimar de Buchenwald.

(A suivre.)

Nos amis sont priés de nous aider à compléter ce tableau et de nous adresser toutes informations.

INFORMATIONS JURIDIQUES

VEUVES de DEPORTES et INTERNES RESISTANTS

(D. I. R.)

Les Veuves de Déportés et Internés Résistants ont droit :

— à la pension payée au grade homologué.

— aux pertes de biens.

— si elles ne l'ont déjà perçue, à la solde de captivité de 1.200 francs par mois, payée du jour de l'arrestation au jour du décès, et à la délégation de solde, du jour du décès au 31 juillet 1947, déduction faite de ce qu'elles ont perçu par les allocations militaires.

— aux emplois réservés ; si elles ne sont pas inscrites à la Sécurité Sociale, elles peuvent faire une demande d'inscription à l'Office des A.C.V.G.

— elles bénéficient du remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au même titre que les travailleurs.

— leurs enfants peuvent être Pupilles de la Nation (moins de 21 ans).

— à titre posthume, elles doivent recevoir obligatoirement la Légion d'Honneur pour les offi-

ciers et la Médaille Militaire pour les soldats et les sous-officiers.

— à un pèlerinage gratuit par an, sur le lieu présumé de la disparition de leur mari.

— Elles peuvent se procurer la Médaille de la Déportation, la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance et la Médaille de la France Libérée. Elles ne peuvent pas porter ces décorations mais, dans une manifestation publique, elles peuvent les épingler sur un coussin approprié à cet effet.

— à partir de 60 ans, si elles ne payent pas d'impôt sur le revenu, elles peuvent bénéficier de la pension exceptionnelle et doivent, dans ce cas, faire la demande aux trésoriers-payeurs de leur région.

— de faire la demande de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, en l'adressant aux Offices des A.C.V.G. de leur département.

— à une machine à coudre gratuite pour les veuves pensionnées ayant au moins deux enfants de moins de 16 ans à leur charge.

— à une réduction de 30 % sur les chemins de fer une fois par an, au même titre que les congés payés aux veuves pensionnées ayant deux enfants à charge de moins de 16 ans.

VEUVES de DEPORTES et INTERNES POLITIQUES

(D. I. P.)

Les Veuves de Déportés et Internés Politiques ont droit :

— à une pension civile sans grade.

— leurs enfants (Français) peuvent être Pupilles de la Nation sans distinction de la nationalité du disparu, à condition que les enfants aient moins de 21 ans.

— à un secours aux Offices des A.C.V.G.

— à un seul pèlerinage gratuit, les pèlerinages qu'elles pourraient effectuer par la suite étant à leurs frais.

— à une machine à coudre gratuite pour les veuves pensionnées ayant au moins deux enfants de moins de 16 ans à leur charge (faire cette demande à l'Office des A.C.V.G.).

— à une réduction de 30 % sur les chemins de fer une fois par an, au même titre que les congés payés aux veuves pensionnées ayant deux enfants de moins de 16 ans à leur charge.

— à la Sécurité Sociale, pour celles qui ne sont pas inscrites (au même titre que les Veuves D.I.R.).

Dans notre prochain bulletin, nous indiquerons les droits des Orphelins et les droits des ascendants.

Nos Deuils

Nous avons appris avec peine la disparition de nos camarades : Roger CHEVALLARD, de Lyon, décédé le 8 août ; Auguste MENAGE, de Combours (Ile-et-Vilaine), en octobre ; Henri LEFEVRE, de La Garenne, le 12 sep-

tembre ; Georges BRIENT, du Plessis-Robinson, en novembre ; Raymond RONGIER, des Alpes-Maritimes, le 11 juillet.

Nous prions les familles si éprouvées d'accepter l'expression de notre sympathie attristée.

Avez-vous connu ?

René DEVAUX, N° 20.535, décédé à Dora en janvier 1945.

Prière de communiquer tous renseignements sur ses derniers moments à sa mère, Mme Devaux, 48, rue de Lombardie, à Darnétal (Seine-Inférieure).

Franck RIVIERE, né en avril 1895 à Rochefort, élevé et marié à La Rochelle, arrivé à Buchenwald le 30 novembre 1944.

Sa tante, Mme E. Chemin, à Laleu-Thézac, par Pisany (Charente-Maritime), qui a reçu l'avis de décès de son neveu, serait reconnaissante à toute personne qui pourrait la renseigner sur les derniers moments de Franck Rivière.

Numa CORNIER, N° 44.016, qui se trouvait dans le train de la mort parti de Dora en direction de Bergen-Belsen.

Sa mère, Mme Barbe Cornier, 7, rue de la Martinière, à Ambilly, par Annemasse (Haute-Savoie), demande des noms de camarades qui auraient connu son fils.

Jacques NERVE, N° 21.826, qui est passé par Buchenwald, Laura, Dora, Nordhausen, Ellrich.

Communiquer tous renseignements concernant la date, le lieu et les circonstances de son décès à M. Jean Pucheu, FNDIRP, 3, rue Paul-Fourquet, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Roger PAIN

Notre camarade Roger PAIN, qui avait été sauvagement agressé le 11 juillet dans une rue du 9^e arrondissement, à Paris, par des nerfis et qui a dû, de ce fait, subir l'ablation d'un œil, a repris,

dans les premiers jours d'octobre, ses fonctions comme administrateur à « La Vie Ouvrière ». Il adresse ses remerciements aux nombreux camarades qui lui avaient envoyé leurs sympathies.

Important

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs, à tous nos amis, de nous faire connaître les noms, prénoms et adresses actuelles des anciens de Buchenwald, Dora et commandos, ainsi que des familles de disparus qui habitent leur localité en qui ne reçoivent pas encore notre Bulletin.

3

Nous remercions par avance nos camarades qui, pour une raison ou pour une autre, recevraient le même Bulletin en plusieurs exemplaires et nous le signaleraient. Nous serions également heureux que les changements d'adresses nous parviennent le plus tôt possible ; ainsi, nos amis seront plus rapidement avertis des nouvelles qui les intéressent.

Photos

Rappelons à nos amis que nous avons de très intéressantes photos du pèlerinage d'avril 1954 : une première série de 10 photos prise au siège de l'Amicale à 350 francs

(400 francs par poste) et une série de 20 (les 10 premières plus 10 autres) à 700 francs (800 francs par poste) - Compte chèque postal Paris 10.250-79.

COURRIER DES ANCIENS DE BUCHENWALD-DORA

En dehors des recherches demandées par les parents de nos disparus il y a toute une série de faits qui intéressent les anciens de Buchenwald, Dora et autres commandos. On cherche un témoignage utile à l'obtention de la carte de déporté, on voudrait avoir des précisions sur un événement quelconque, retrouver le nom d'un lieu qu'on a traversé pendant les marches d'évacuation, savoir si on peut trouver des photos de tel ou tel commando éloigné, etc... Mille choses qui ont fait partie de notre vie de déporté, et que d'autres camarades peuvent nous aider à retrouver.

C'est pourquoi, dans ce numéro, nous ouvrons cette rubrique où nous répondrons, dans le numéro suivant, aux questions comme celles indiquées plus haut, et qui nous seront posées par lettre ou de vive voix. Ainsi s'établira un heureux courant entre nos camarades et l'Amicale et, bien entendu, d'un camarade à l'autre par le moyen de ce « Courrier ».

Henri HAY, 127, avenue de Saint-Ouen, Paris (17^e), recherche des camarades s'étant trouvés au bombardement d'Artern, dépendant de Dora, le 8 février 1945.

Nos Livres

Le Livre Blanc de Buchenwald.

Un document sensationnel sur un secteur de la Résistance Française. L'œuvre du Comité des intérêts français, l'action héroïque des médecins français, la Brigade française d'Action libératrice, la libération du Camp, des témoignages irréfutables.

450 pages, format 24x30.

Prix spécial pour les déportés et internés : 400 francs.

—o—

Tragédie de la Déportation.

Témoignages de survivants des Camps de concentration allemands, choisis et présentés par Olga Wormser et Henri Michel.

1.000 francs.

—o—

Cahiers Techniques (2^e partie) : Les Pensions.

Les droits des anciens combattants, des combattants de la Résistance, des déportés, internés et familles de disparus. — 120 francs.

EXPOSITIONS

Ne manquez pas de visiter l'Exposition « Résistance, Déportation, Libération », qui se tient jusqu'au 9 janvier au Musée Pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris-5^e (Métro : Monge).

Vous y verrez d'émouvants souvenirs de la période de la Résistance, des camps de déportation, le diorama de Buchenwald, etc...

PERMANENCE

Nous rappelons à nos amis qu'une Permanence de l'Amicale fonctionne tous les jours ouvrables (2^e étage, Bureau 21), de 9 heures à midi et demie et de 14 à 19 heures. (Téléphone : KLEber 84-05).

A notre Permanence, nos amis trouveront tous renseignements concernant les Pèlerinages, les formalités se rapportant à la carte du déporté, aux pensions, etc. Ils peuvent également s'y procurer la carte de l'Amicale, ses Bulletins, ainsi que les photos des Pèlerinages et le Livre Blanc.

DISTINCTIONS

Nos félicitations à notre camarade Gustave ESTADES, de Grenoble, qui vient de recevoir le ruban de Chevalier de la Légion d'Honneur.